



R. Paul Marshall, B.Ed., M.Ed., LLB, EAO

Paul est un associé du cabinet Emond Harnden. Paul offre des services bilingues qui portent surtout sur le droit de l'éducation, le droit du travail et de l'emploi. Son travail auprès des conseils scolaires comprend une panoplie de questions juridiques qui peuvent être soulevées tant en ce qui concerne l'interprétation de la *Loi sur l'éducation* qu'en ce qui regarde toute législation connexe, y compris l'application et la défense des intérêts des conseils scolaires en matière de relations de travail. Sa longue expérience comme plaideur est riche, tant devant les tribunaux judiciaires, les tribunaux administratifs et les tribunaux d'arbitrage.

Paul a obtenu son diplôme en droit de l'Université d'Ottawa. Il a été assermenté au barreau de l'Ontario en 1995. Il détient une maîtrise en éducation de l'Université d'Ottawa ainsi qu'un baccalauréat en éducation de l'Université de Moncton.

Paul est membre du Barreau du Haut-Canada et de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Il est également membre de l'Association du barreau de l'Ontario, de l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario, de l'Association du barreau du comté de Carleton et du comité exécutif de l'Association du barreau de l'Ontario – section du droit de l'éducation. Paul est aussi membre du conseil d'administration de NECTAR (New Era Classroom, Technology and Research Foundation).